

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2243)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2211

présenté par
M. Touraine

ARTICLE 2

Au début de l'alinéa 10, substituer aux mots :

« Ce recueil, ce prélèvement et cette »,

les mots :

« Le recueil, le prélèvement et la».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.